

Zeitschrift: Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 81 (1967)

Heft: 4

Artikel: Les sceaux et les armes d'Eudes III, duc de Bourgogne

Autor: Vaivre, Jean-Bernard de

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-746262>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les sceaux et les armes d'Eudes III, duc de Bourgogne

Notes de sigillographie bourguignonne I

par JEAN-BERNARD DE VAIURE

Dans un travail qui remonte à une quinzaine d'années¹, Pierre Gras a fait le point sur les sceaux des premiers ducs de Bourgogne et sur l'apparition des armoiries sur les sceaux. Plus récemment, dans un des volumes de l'*Héraldique Capétienne*², Hervé Pinoteau a donné d'une manière exhaustive et concise les armes portées par les ducs et membres de la maison de Bourgogne, d'après les meilleures sources dont beaucoup sont peu pratiquées. Sur tout cela il n'y a pas à revenir.

Pierre Gras a décrit les dessins de sceaux d'Hugues II³, donnés par Chifflet⁴, et par Bouhier⁵ auxquels on pourrait adjoindre un dessin inédit de la BN⁶. Mais dans ces

trois témoignages, il y a bien des invraisemblances qui contraignent l'historien à douter de la fidélité de l'interprétation des érudits du XVIII^e siècle sur ce point particulier. Les ducs Eudes II, et Hugues III n'ayant pas fait figurer d'armes sur leurs sceaux, ce n'est que sur ceux d'Eudes III que l'on peut constater irréfutablement l'apparition des armes de Bourgogne. Quelques erreurs importantes dans des sources imprimées d'un emploi quotidien, dont usèrent MM. Gras et Pinoteau, nous obligent à rectifier quelques détails importants, et nous permettent de présenter trois photographies qui ne sont pas sans intérêt pour les sigillographes et les héraldistes.

Sur Eudes III, qu'il nous suffise de dire qu'il était fils d'Hugues III et d'Alix de Lorraine. Duc en 1192, il épousa en premières noces Mahaut de Portugal en 1194, puis cinq ans plus tard, Alix de Vergy. Il décéda en 1218. On pourra consulter sur le personnage, l'irremplaçable Petit⁷, et la thèse du professeur J. Richard, laquelle est munie d'une ample bibliographie à jour, qui nous dispense de nous étendre⁸.

Douet d'Arcq, sous le N° 465 de son inventaire⁹ décrit un sceau équestre d'Eudes, encore prince héritier, qui porterait sur le bouclier du cavalier une quintefeuille. Il donne comme date 1190 dans le

¹ P. GRAS : *Etudes de sigillographie bourguignonne. I Sceaux des ducs*, in *Annales de Bourgogne*, fasc. 93, t. XXII, année 1951.

² H. PINOTEAU : *Héraldique capétienne*. Paris 1954-1956, in-4^o, t. III : « Bourgogne ».

³ P. GRAS : *Op. cit.*, p. 197-198 et planche face p. 200.

⁴ F. CHIFFLET : *Lettre touchant Beatrix comtesse de Chalon, laquelle déclare quel fut son mary, quels ses enfans, ses ancêtres et ses armes... envoyée à monsieur Lantin ... Dijon, 1656*, in-4^o, p. 37.

⁵ BOUHIER : *Cartulaire de Saint-Bénigne de Dijon*. BN, ms. lat. 17080, p. 177-178 (preuve N° 156), et p. 179 (preuve N° 157).

⁶ BN (Paris), Collection Bourgogne, vol. XXXI, f° 102. Un dessin inédit représente, si l'on en croit la légende, le « sceau de Hugues II, duc de Bourgogne en 1102 ». On y voit un cavalier chevauchant une sorte de mulet burru. Le cavalier tient un bouclier ayant la forme d'un écu classique, pas du tout dans la ligne des écus sigillaires du XII^e siècle. Cet écu porte le bandé à la bordure, ce qui en ferait non seulement la plus ancienne représentation des armes de Bourgogne, mais la plus ancienne représentation d'armoiries. En fait, il ne doit s'agir là que du brouillon du dessin de sceau qui fut gravé dans la première planche hors-texte du tome II de l'ouvrage de dom Plancher et dom Merle : *Histoire de Bourgogne*; dans la note 6, p. 198 de son article, P. Gras fait allusion à cette planche gravée.

⁷ E. PETIT : *Histoire des ducs de Bourgogne de la race capétienne*. Dijon, 1885-1905, 9 vol. in-8^o.

⁸ J. RICHARD : *Les ducs de Bourgogne et la formation du duché du XI^e au XIV^e siècle*. Paris, 1954, in-4^o.

⁹ DOUET D'ARCQ : *Inventaires et documents publiés par ordre de l'empereur sous la direction de M. le comte de Laborde. Collection de sceaux*. Paris 1863-1868, in-4^o, t. I, N° 465.

titre de la notice et 1180 à la fin. Nous avons vu l'acte auquel il est appendu. Conservé aux Archives nationales de Paris, dans les layettes du trésor des chartes¹⁰, le sceau ne subsiste plus qu'à l'état de deux fragments de cire brune qui ne permettent absolument pas de dire ce qui était représenté sur l'écu que le fils du duc tient au bras gauche. L'acte, en latin, est une donation d'Odon « fils du vénérable Hugues duc de Bourgogne » — c'est là sa titulature — à Mathilde comtesse d'Auvergne, sa tante, du château de Harnay avec faculté d'en disposer en faveur d'un de ses fils excepté Robert, clerc. Le protocole final permet une datation suffisamment précise : « Actum... anno V(er)bi Incarnat. M^oC^o LXXXIX ». La date indiquée à la fin de la description de Douet d'Arcq est donc à corriger, et à mettre au rang des erreurs d'impression.

On possède un autre sceau d'Eudes, alors qu'il n'était pas encore duc. Ce sceau figure dans l'ouvrage de Coulon¹¹. Coulon prétend que l'écu que tient le cavalier est uni. La petite photographie qu'il donne sur la planche VIII de son ouvrage laisse pourtant voir des bandes. Qu'en est-il ?

Le sceau est encore conservé aux archives de Dijon¹² (fig. 1) appENDU à un acte de 1187 — la promesse d'observer la coutume de Dijon instituée par son père —¹³. On distingue sur l'écu que le cavalier tient au bras gauche un bandé. Ce

¹⁰ A. N., J 1135.

¹¹ A. COULON : *Inventaire des sceaux de la Bourgogne*, Paris 1912, in-4^o, N° 53.

¹² Archives de la ville de Dijon, B 1 (trésor des chartes, layette II, pièce 5). M. Pierre Gras a bien voulu me dire ce qu'il en pensait. M. Savouret, conservateur des archives de Dijon, a fait photographier pour nous les deux cires d'Eudes III, et nous a autorisé à les faire reproduire ici. Je tiens à exprimer ici ma reconnaissance sincère à tous deux.

¹³ Le protocole final en est « Actum publice Divione anno Incarnati Verbi millesimo centesimo octogesimo septimo ». Pour les autres actes, nous ne donnerons pas le texte du protocole final qui, s'il n'est pas toujours identique, n'en demeure pas moins toujours dans les formes habituelles. On ne décrira pas non plus le mode d'appension, soit que cela ait été fait dans les inventaires, soit qu'il soit bien visible sur les photographies.



Fig. 1. Sceau de Eudes, fils du duc de Bourgogne, 1187 — (photo : Service du plan de la ville de Dijon).

sceau est identique à celui dont il ne subsiste que deux fragments aux Archives nationales. Sans doute fortement dégradé déjà lorsque Douet d'Arcq travaillait à sa « Collection de sceaux », la description en fut erronée. Il est donc certain que Eudes III n'a jamais porté de quintefeuille sur son écu, ni du vivant de son père en guise de brisure, ni après son accession au duché. Le sceau dont le futur Eudes III usait en 1187 (Dijon), en 1189 (sceau vu et dessiné par Gaignières dans sa copie du cartulaire de Fontevrault¹⁴), en 1190 (fragments de Paris) ne dut être abandonné qu'en 1192, date à laquelle il devint duc. La légende, en effet, n'avait plus de raison d'être, qui annonçait :

SIGILLUM ODONIS FILII DUCIS
BURGUNDIE

Le plus ancien acte auquel soit appendu le sceau dont Eudes III usa en tant que duc est de 1193. Appendu au bas d'une

¹⁴ BN, ms. lat. 5480, p. 494; cité par Hervé Pinoteau. Inventorié par J. ROMAN : *Inventaire des dessins de sceaux provenant de Gaignières*, Paris, 1909, in-8^o, p. 80.



Fig. 2. Sceau de Eudes III, duc de Bourgogne 1193.
Original Dijon (photo : Service du plan).

charte toujours relative à la commune de Dijon, il a été décrit par Coulon¹⁵. La légende a souffert des injures du temps, mais il est facile de suppléer aux quelques manques ; elle portait :



Fig. 3. Sceau de Eudes III, duc de Bourgogne, 1198.
Moulage (photo : Archives nationales).

SIGILLUM ODONIS DUCIS BURGUNDIE.

Comme il est bien visible sur la photographie du sceau conservé aux archives de Dijon¹⁶, l'écu présente un barré à la bordure (fig. 2). Il y a de fortes chances pour que ce ne soit là qu'une erreur du graveur.

Lorsque nous avons consulté l'inventaire de Douet d'Arcq¹⁷, nous avons pensé que l'erreur avait été remarquée, et le sceau, ou tout au moins l'écu, regravé : l'exemple donné à la date de 1198 montrant les armes désormais traditionnelles. Cette notice a trompé bien des heraldistes. En fait, lorsqu'on examine l'original aux Archives nationales¹⁸ on s'aperçoit que le sceau est en tous points identique à celui qui était appendu à la charte de 1193. L'écu porte toujours un barré à la bordure. Une lecture hâtive de Douet d'Arcq est à l'origine de l'erreur. On le voit sur la photographie du moulage pris sur le sceau de 1198 (fig. 3). Il est probable que le duc Eudes III ait usé de ce sceau aux armes erronées jusqu'à sa mort, car si nous n'avons pas d'actes encore scellés postérieurs à celui de 1198, Gaignières avait vu et dessiné, en copiant le cartulaire de Fontevrault un sceau d'Eudes sur un acte de 1206. L'écu portait toujours le même barré à la bordure¹⁹.

Si nous avons donné une photographie du moulage du sceau de 1198, dont la légende est plus mal conservée que celle du sceau de Dijon, c'est qu'un détail nous semble particulièrement intéressant, qui est écrasé sur la cire de Dijon. Le duc y est coiffé d'un heaume qui laisse voir le visage. Ce heaume semble cimé d'une fleur de lis !

Ce cimier est à peine visible, mais il s'agit bien d'un cimier, et non d'une croix qui précéderait le mot « *sigillum* ». Quel

¹⁵ A. COULON : *Op. cit.*, N° 54.

¹⁶ Archives de la ville de Dijon : B 1 (trésor des chartes, layette 2, pièce 13).

¹⁷ DOUET D'ARCQ : *Op. cit.*, N° 466.

¹⁸ A.N. J 628.

¹⁹ B.N. Ms. lat. 5480, p. 496.

que soit ce cimier, c'est le plus ancien connu figuré sur le heaume d'un duc de Bourgogne²⁰. Si c'est une fleur de lis, nous avons ici le plus ancien cimier fleurdelisé chez un capétien. Notre ami Hervé Pinoteau — qui refuse de nous suivre et de voir une fleur de lis — a bien voulu nous ouvrir ses dossiers, et nous montrer que le heaume cimé d'une fleur de lis n'apparaît que sous le règne de Louis X le hutin (1314-1316),²¹ et que le premier capétien dont le sceau montre un cimier fleurdelisé est Jean II comte de Dreux, décédé en 1309, sur son sceau de 1299²².

En bref, dès 1187, Eudes, futur duc de Bourgogne porte sur son sceau un bandé, qui serait même — si l'on en juge par le dessin d'un sceau de 1189 donné par Gaignières —, un bandé à la bordure. C'est parce que ce premier sceau portait en légende sa titulature du vivant de son père que, devenu duc, il s'en fit graver un autre. Le nouveau graveur (car ce n'est pas le même, bien qu'il se soit efforcé de copier le premier sceau), tout en respec-

tant la bordure de l'écu, se trompa de sens, et « tailla » un barré. Malgré tout, ce grand sceau semble avoir été utilisé par la chancellerie ducale jusqu'à la mort du titulaire.

²⁰ On sait que le plus ancien cimier fixé sur le heaume d'un duc de Bourgogne, et mentionné jusqu'à présent était celui que donne un sceau de 1313. Cf. : H. PINOTEAU : *Op. cit.*, t. III : « Bourgogne », « ducs de la première maison », f° 3 v° en bas, et notes 7 et 8 du f° 4, v°.

²¹ Pour le heaume de Louis X : « Arma quibus utebantur Franci nostri extremis saeculis, et antequam exolevisset usus, ex inventario Ludovici Magni regis Franciae anné 1316 quod asservatur in rotulo pergameno in camera computorum Parisiensi hocce titulo : « C'est l'inventaire des armeures et premièrement de celles que Doublet a rendues aux exécuteurs : ... Item une fleur de lys d'argent doré de mauvese preure à mettre sus le heaume le Roy... » in *Glossarium mediae et infimae latinitatis conditum a Carolo Dufresne domino du Cange auctum a monachis ordini S. Benedicti cum supplementi s integrati D. P. Carpenterii et additamentis adelungii et aliorum digessit G. A. L. Henschel.*

Paris, in 4°; 1840, t. I, p. 398-399 *Armatura*, 3

²² Le sceau de Jean II comte de Dreux a été inventorié par Douet d'Arcq : *op. cit.*, t. I, n° 732. Sceau reproduit aussi dans le vieux *Trésor de Numismatique et de glyptique*, XX^e série, pl. 31.

Miscellanea

Johanniterwappen auf Rhodos

Im Archivum Heraldicum 1966 Seite 54 hat Herr F. J. Schnyder auf die Fresken in der St. Georgskapelle in Philerimos auf Rhodos hingewiesen und festgestellt, dass sich auf ihnen das Wappen der französischen Familie Nantouillet findet. Ich hatte vor drei Jahren Gelegenheit, diese Fresken zu photographieren. Sie sind heraldisch und uniformgeschichtlich so wertvoll, dass sie es verdienen, an dieser Stelle veröffentlicht zu werden.

Zunächst darf ich bemerken, dass die St. Georgskapelle zwar im Innern ziemlich verwahrlöst ist, dass sie jedoch in ihrem baulichen Bestand völlig erhalten ist. Es handelt sich um eine kleine, einschiffige Kapelle, zu

der man über einige Stufen hinuntersteigt. Die obere Hälfte des Gebäudes ragt über die Erdoberfläche empor. Die beiden Seitenwände sind im 15. Jahrhundert mit einem fortlaufenden Fries bemalt worden, der die Bilder verstorbener Ordensritter zeigt. Leider sind nur noch die Bilder der beiden ersten Ritter auf der rechten Seite klar zu erkennen.

Abb. 1 zeigt den ersten Ritter. Er ist kniend dargestellt, die Hände gefaltet, den Blick zum Altar gewandt. Hinter ihm steht ein Engel mit Mantel, kurzem Überrock und Beinschienen, also anscheinend der hl. Michael, der die Seele des Verstorbenen zu Gott geleitet. Links vor dem Ritter steht sein Schild. Der rechte Schild gehört schon zu dem zweiten Ritter. Dieser (Abb. 2) kniet eben-